

affaire avec le ministre des Finances quand il reviendra ce soir. Toutefois, je n'ai pas reçu de renseignements, du moins pas sous la forme à laquelle mon honorable ami a fait allusion.

M. Knowles: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement est-il toujours décidé à ne pas présenter de modification à la mesure visant le régime d'assurance frais médicaux, aux termes de laquelle ce régime doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet 1968?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'ai traité de cette question hier.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au premier ministre si son gouvernement est arrivé à déterminer les frais que le régime d'assurance frais médicaux entraînera pour le gouvernement fédéral lors de son entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1968?

Le très hon. M. Pearson: Il nous est impossible de déterminer cela avant de connaître les intentions des provinces, monsieur l'Orateur.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LES NORMES RELATIVES AUX PNEUS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, maintenant que le secrétaire aux Transports des États-Unis a annoncé à Washington l'établissement de nouvelles normes fédérales pour les pneus afin d'accroître la sécurité routière, quand le ministre des Transports entend-il édicter des normes analogues au Canada pour la protection des automobilistes du pays?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous nous occupons avec diligence de cette question en ce moment, afin d'établir ce qui peut être fait et ce qu'il faut faire le plus promptement possible.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

QUESTION RELATIVE À LA DISPARITION DE DEUX JEUNES CANADIENS À LA FRONTIÈRE DU MEXIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable solliciteur général une question dont je lui ai donné préavis hier.

[Le très hon. M. Pearson.]

Étant donné que le ou vers le 16 septembre, deux jeunes Canadiens, Marjorie Sharp et Bertram Kidd, sont disparus à la frontière du Mexique, et étant donné aussi que les parents se plaignent, depuis cette date, qu'ils manquent de sympathie et d'assistance de la part des autorités, l'honorable ministre pourrait-il informer la Chambre si la Gendarmerie royale est alertée et faire rapport du progrès des démarches qui ont été faites?

[Traduction]

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, avant de répondre, je dois reconnaître que le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand) m'a écrit, le 24 octobre, à ce même sujet. La Gendarmerie royale du Canada a communiqué avec Interpol, au Mexique, et avec le FBI. Les enquêtes continuent au Mexique et aux États-Unis. Elles sont menées, respectivement, par les autorités mexicaines et par le FBI. La Gendarmerie royale du Canada a fait tout son possible et elle fera connaître dans la journée, aux parents des deux personnes en cause, les résultats de son enquête.

LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS D'ARMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la position du Canada à la Commission mixte internationale au Vietnam, le gouvernement ou lui-même reprendra-t-il en considération les mesures à adopter pour empêcher que soit exporté par le Canada du matériel de guerre destiné au Vietnam?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le premier ministre en a parlé assez longuement il y a quelques mois. J'ajoute que le gouvernement actuel n'a pas l'intention d'exporter du matériel militaire au Vietnam. Cette politique est traduite dans les faits grâce aux procédures de contrôle établies en vertu de la loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Vu la frontière ouverte entre le Canada et les États-Unis, il n'existe aucun contrôle qui régit les marchandises exportées à ce pays. Je demanderais à mon ami qui critique le Canada, mais sans aigreur je le sais, de reconnaître aussi qu'un autre membre de la Commission a fait parvenir de l'aide au Nord.

M. Brewin: Je pose la question de privilège. Je n'ai pas voulu, par ma question, critiquer le Canada, mais le gouvernement canadien.